

celui dont il perpétue les traits, Jean-Olivier Briand, fils de François Briand et de Jeanne Burel.

A mon tour, au mois de septembre de l'année dernière, je suis entré dans cette maison de la famille Briand ; mais après l'avoir visitée en compagnie de M. le chanoine Cabaret, curé de Plérin, et avoir interrogé quelques membres de la famille Saulnier qui l'habitent actuellement, j'en suis venu à la conclusion que ce n'est pas dans cette maison que Mgr Briand était né, mais dans une autre plus ancienne et plus petite, couverte en chaume, située tout à côté et qui fait actuellement partie des dépendances. Comme cette dernière était fermée à clef, et que les personnes présentes ne pouvaient l'ouvrir, nous ne pûmes y entrer et y voir le portrait dont parle M. Gauthier du Mottay, car c'est là qu'on l'a relégué. Il faut avouer que les membres de cette famille, apparentée aux Briand, ne se distinguent ni par l'intelligence, ni par le bon goût, ni par la propreté. Attachés à la terre, ils vivent misérablement sans souci d'aucun confort, et semblent s'appliquer uniquement à accroître leurs revenus pour agrandir leur domaine, en achetant celui du voisin. Après avoir visité quelques familles de ce genre, on se dit qu'après tout la vie aisée de nos Canadiens vaut mieux que la vie parcimonieuse de bien des Bretons. La première me sembla plus conforme, somme toute, aux préceptes de l'Evangile. Le luxe est condamnable ; il consiste surtout à vivre au-delà de ses moyens ; alors grand nombre de Canadiens sont coupables. Mais il ne faut pas oublier que c'est l'avarice, pas le luxe, qui est l'un des sept péchés capitaux, et que s'il est défendu de dépenser plus qu'il n'est raisonnable, il l'est encore plus de vouloir amasser sans cesse et d'attacher son âme aux biens périsables de la terre.

Quoiqu'il en soit, la grande maison en pierre a été construite par les soins de Mgr Briand lui-même qui, avant de quitter définitivement et pour toujours sa